



Région académique  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/02/2022



**Secrétaire de séance : M.MORILLAS**

**Quorum : 14**

**Présents : 19**

**Le chef d'établissement ouvre la séance à 18h00.**

Il est indiqué qu'à compter de ce CA, l'ordre du jour n'est plus voté et est de la seule responsabilité du chef d'établissement. L'ordre du jour du présent CA est modifié : Monsieur Girma décide que l'on commencera d'abord par les affaires financières pour ensuite aborder la vie de l'établissement avec la présentation de la Dotation Horaire Globalisée.

### **1. Approbation du procès-verbal du CA du 16/11/2021**

**Vote à l'unanimité**

### **2. Questions financières**

- a) Commission des aides du fond social au collège Gilbert Dru : révision du texte et modification du fonctionnement

Mme OCTRUE indique que des précisions devaient être apportées concernant les demandes d'aides avec l'explication de la procédure mais également le fonctionnement de ladite commission ainsi que des montants alloués au titre de la rentrée scolaire sous la forme de l'octroi d'une « carte générique » rentrée scolaire proposée par l'enseigne CARREFOUR. Cette carte n'autorisant que l'achat de fournitures scolaires et de vêtements (de sport essentiellement).

Monsieur MURA demande pourquoi l'établissement a fait le choix de cette enseigne.

Mme OCTRUE répond que cette enseigne est la seule à proposer pour l'instant ce service. Si d'autres enseignes se manifestent, elle pourra les mettre en concurrence dans le choix du marché.

**Vote à l'unanimité**

- b) Convention Payfip : paiement des factures du collège pour les parents via Educonnect en CB

La direction générale des finances publiques incite les établissements à utiliser un service de paiement en ligne répondant ainsi à une forte attente des usagers qui effectuent désormais couramment leurs démarches sur internet.

**Vote à l'unanimité**

- c) Convention de prise en charge de la restauration des correcteurs et examinateurs du DNB

Monsieur GIRMA indique qu'il a été sollicité par les services du rectorat pour poursuivre la tâche de centre de correction du diplôme national du Brevet pour 3 ans. Cette charge implique un travail important (plus de 6000 copies sont traitées par le secrétariat de correction piloté par des professeurs du collège).



Région académique  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/02/2022

- d) Avenant au contrat de maintenance et location pour 1 an ferme pour le copieur de l'administration.  
**Vote à l'unanimité**

Mme OCTRUE indique cette convention a pour but de prendre en charge la restauration des correcteurs et examinateurs du DNB. Monsieur GIRMA indique que plus de 100 correcteurs sont convoqués sur deux jours début juillet pour ces opérations.

### **Vote à l'unanimité**

- e) Prélèvement sur fonds de réserve pour prise en charge de la facture d'électricité de décembre 2021 : 5424,73 euros.

Mme OCTRUE informe le CA qu'elle envisageait un prélèvement sur les fonds de réserves face à l'explosion de la facture d'électricité mais l'Agent Comptable Monsieur VALTON préfère que l'on diffère le prélèvement sur les CA futurs arguant du fait qu'il n'y a pas encore d'urgence à proposer cette disposition.

### **3. Vie de l'établissement**

Présentation de la proposition de la Dotation Horaire Globalisée (DHG) pour l'année 2022-2023.

Le Principal présente brièvement le contexte national (le budget de l'éducation reste le premier budget de la nation avec 55,2 milliards d'euros et une augmentation de 3%) et le contexte académique qui verra les effectifs collèges augmenter faiblement 63025 élèves prévus en 2022 pour 62884 élèves constatés en 2021.

A la rentrée, un seul nouveau collège verra le jour dans le département du Rhône sur la commune de Villeurbanne.

Pour ce qui est des moyens en Postes équivalents temps plein, l'académie devrait récupérer 5 ETP supplémentaires seulement en raison de la faible augmentation d'effectifs (+ 90 élèves contre +1107 élèves en 2021).

On assistera sans doute à une baisse démographique des effectifs du second degré dans l'agglomération lyonnaise qui a déjà commencé à impacter le premier degré.

Pour la rentrée 2022, les moyens octroyés sont liés à la structure soit 26 heures par division : 23 divisions étant financées pour notre établissement (6 divisions en 6°, 6 divisions en 5°, 7 divisions en 4° et 4 divisions en 3°).

La dotation allouée est de 729 heures (dont 666 heures postes et 63 heures supplémentaires années).

L'enveloppe IMP restant inchangée (7 unités de compte indemnitaire dont une pour l'UPE2A).

Le principal indique qu'il prévoit pour cette année, la suppression du deuxième poste en technologie sachant que l'établissement n'en n'avait pas fait la demande au vu du nombre d'heures de la discipline et du fait que nous avons obligation de répartir nos moyens selon l'enveloppe impartie ; la direction préfère faire ce choix pour éviter la multiplication des compléments de services donnés.



Région académique  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/02/2022



Monsieur MORILLAS Principal adjoint du collège explique la répartition des heures opérées dans chaque discipline en s'appuyant sur le tableau de la DHG envoyé au membre du CA. Il indique notamment les choix du Conseil pédagogique sur la répartition de l'accompagnement personnalisé en mathématiques et en Espagnol.

Les représentants des enseignants par la voix de Monsieur BAYARD lisent une motion dans laquelle ils dénoncent les moyens octroyés jugés insuffisants ainsi que le recours au HSA au détriment des heures poste qui vont amener par exemple à faire partir un collègue pour effectuer 10 heures dans un autre établissement alors que, dans le même temps, ses collègues devront absorber 9 heures HSA.

Le Principal demande si les fédérations souhaitent s'associer à cette motion : les deux fédérations, la FCPE et la PEEP, répondent par l'affirmative.

Le Principal soumet la proposition de répartition de la dotation horaire globalisée.

### **Vote : rejet de la répartition de la DHG**

Contre 15- Abstention 0- Pour 4.

La répartition de la DHG est donc rejetée. Le Principal indique qu'il convoquera le Conseil d'administration prochainement pour lui présenter une nouvelle répartition qu'il soumettra de nouveau au vote.

### **4. Questions diverses**

Questions de la PEEP :

- a) La direction peut-elle faire un point sur la situation sanitaire et les éventuels problèmes rencontrés pour l'application du protocole sanitaire au sein du collège ?

Le Principal indique que l'établissement a été touché comme les autres avec au plus fort de janvier, près de 150 élèves impactés (soit contaminés soit cas contact) et que près de 5 enseignants par semaine étaient absents sur la période (soit qu'ils aient pu être contaminés ou retenus pour garder leurs enfants lorsque les classes fermaient sur le premier degré). Le Principal indique qu'aucune classe n'a été fermée même si certaines se sont retrouvées en « demi-jauge » dans les faits.

- b) Une question est posée relative à l'ouverture du CDI ou du foyer sur la pause méridienne compte tenu des températures rencontrées au mois de janvier

Monsieur MURA CPE indique que face à la baisse des températures, les portes du hall sont restées ouvertes pendant les récréations et aussi sur le temps de la pause méridienne entre 12 heures et 13h30.

Pour ce qui est du foyer, les travaux ne sont pas terminés et l'ouverture de la petite salle du foyer reste problématique au niveau sanitaire comme les salles de permanences qui sont vite saturées en CO<sub>2</sub>, comme l'a démontré l'utilisation des capteurs de CO<sub>2</sub>.

Questions de la FCPE :



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/02/2022

- c) Pour les élèves de troisième : dans quelles conditions ont eu lieu l'orientation concertée, l'initiative de la semaine de l'orientation avec le lycée Lacassagne et la préparation des stages de découverte en entreprise pour les élèves de troisième ?
- d) Que peut-il être imaginé pour remplacer les rencontres Parents/Professeurs de janvier, sachant qu'elles ont été partiellement annulées pour la deuxième année consécutive ?

Le Principal regrette l'annulation des rencontres parents professeurs sur les niveaux 5° et 4° mais précise que l'orientation concertée a pu se tenir et qu'il a reçu avec le Principal adjoint et les professeurs principaux de troisième l'ensemble des familles de troisième.

L'idée d'un report de ces rencontres sera difficile à organiser au mois de mars sachant que les enseignants sont déjà mobilisés en soirée sur les 23 conseils de classes du deuxième trimestre.

Il décidera avec consultation du Conseil pédagogique sur ce sujet.

L'accueil des élèves au lycée Lacassagne a pu avoir lieu, les modalités prévues permettant d'éviter toute forme de brassage. Malheureusement, l'ensemble des élèves devaient se rendre à Worldskills, cette opération n'a pas pu être maintenue. La soirée de présentation des filières générales, technologiques et professionnelles est quant à elle reportée.

Fin de séance à 19h30

La secrétaire de séance

R.MORILLAS

Le Principal

R.GIRMA